Inspection de l'Éducation Nationale

Circonscription d'Orléans - Saran



École primaire

Pierre BONNIN

6 classes

GRENEVILLE en Beauce

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 03/03/2022

Convocation adressée le 21/02/2022 par la Directrice de l'école. Le Conseil d'école s'est réuni le 03/03/2022, à 18H, à l'école Pierre BONNIN Secrétaire de séance : Mme PLANCHAT

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme PATINOTE Murielle	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme BELLETOISE Carole	Enseignante
Mme CHAUVAT- PARIGUET Élise	Enseignante
Mme GOMEZ Carolane	Enseignante
Mme JOURDAIN Sandrine	Enseignante
Mme PLANCHAT Sabrina	Enseignante
Mme SAUDUBRAY Laurence	Enseignante
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
ELUS	
M BOURGEOIS Martial	Maire
M BRISSON Jean-Louis	Maire
M LOISEAU Alain	Maire délégué
PARENTS D'ELEVES	_
PASQUET Mélanie	Élue titulaire
LEJEUNE Émilie	Élue titulaire
HAMET Sophie	Élue titulaire
MORLEGHEM Justine	Élue titulaire
RÉMÉNÉ Laëtitia	Élue titulaire
CONSTANTIN Émilie	Élue titulaire
BOUILLON Séverine	Élue titulaire
PARENT Céline	Élue suppléante
LE DDEN	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme RUSQUE Corinne	ATSEM
Mme CORJON Nadège	Secrétaire CCPNL
Mme MARGOTTEAU Séverine	AESH co

Membres absents

Nom	Qualité
M PICHARD Dominique (excusé)	IEN
Mme LEVERT Céline (excusée)	enseignante
Mme DUPRÉ Céline (excusée)	maire
Mme SAUVAGET Christel (excusée)	Élue titulaire
Mme TANC Marianne (excusée)	Élue titulaire
Mme BOURGEOIS Marine (excusée)	Élue suppléante
Mme ROBION Soline (excusée)	Élue suppléante

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance :

Mme PLANCHAT Sabrina (enseignante)

- 1. Ordre du Jour
- Prévisions des effectifs
- Espace Numérique de Travail (ENT) PrimOT
- Dispositif ULIS
- Classes de découverte et sorties éducatives
- Fête de l'école
- · Informations diverses

1. Compte-rendu

· Prévisions des effectifs

Les 14 élèves en CM2 partiront au collège, dont 4 en ULIS collège. Cependant, à défaut de places pour un ou plusieurs de ces 4 jeunes, un maintien en ULIS école est prévu.

Suite aux données reçues par les mairies, nous devrions avoir 14 élèves en PS à la rentrée prochaine (7 de Greneville / Guignonville, 1 de Châtillon et 6 de Jouy) sous réserve de nouveaux arrivants, des demandes de dérogation. Les inscriptions se feront à compter du 21 mars dans un premier temps, sur rendez-vous au secrétariat de la CCPNL (02 38 39 60 38 ou 02 38 39 30), puis sur rendez-vous à l'école afin de finaliser l'inscription.

La liste des documents à fournir est visible sur le site de l'école, dans les mairies, boulangeries et sur le panneau d'affichage.

La visite de l'école pour les nouveaux élèves sera organisée en juin dans le respect des mesures sanitaires.

Voici un ordre d'idée par niveau (tous les maintiens ne sont pas encore officialisés), 14 PS, 9 MS, 11 GS, 11 CP, 18 CE1, 14 CE2, 17 CM1 et 21 CM2 soit 115 élèves, avec la possibilité d'accueillir 5 élèves supplémentaires dans le dispositif ULIS.

• Espace Numérique de Travail (ENT) PrimOT

Le GIP RECIA (Groupement d'Intérêt Public REgion Centre InterActive) et l'académie d'Orléans-Tours s'associent afin d'offrir une solution d'espace numérique de travail (ENT) « école » mutualisée et adaptée aux besoins des écoles, à l'ensemble des collectivités du territoire régional.

La solution proposée est accessible aux collectivités membres du GIP RECIA, qui souhaitent mettre à disposition de leurs écoles un environnement de communication sécurisé.

L'ENT PrimOT est un service numérique accessible sur Internet qui regroupe des outils et des ressources à destination des élèves, des familles, des enseignants et plus largement de la communauté éducative. Les services sont adaptés aux usages pédagogiques. Les familles peuvent suivre la vie de l'école, l'activité de leurs enfants, communiquer avec les enseignants et bénéficier d'informations de la commune.

L'équipe enseignante a bénéficié d'une première formation, découverte des fonctionnalités de l'outil. Pour l'instant, il ne s'agit pas de tout mettre en place : chaque enseignante, selon le niveau de classe, se laisse la fin de l'année scolaire pour utiliser quelques items de cet outil. Les parents et/ou les élèves y seront associés (création d'un compte avec mot de passe), lorsque l'enseignante se sera habituée à son utilisation.

Un ENT est également en place dans les collèges et lycées, donc l'utilisation à l'école aidera les élèves dans la poursuite de leurs études.

Nous remercions la CCPNL pour l'adhésion et la prise en charge du coût de l'ENT primOT.

<u>Services proposés</u>: Cahier de texte, cahier de liaison, atelier de création de contenus multimédias (exerciseur interactif, carte mentale, cartographie, interface de correction...), enregistreur audio et vidéo / éditeur d'images, clavier virtuel adapté aux prélecteurs, ressources, défis, cahier journal de l'enseignant, registre des absences, calendrier, agenda, EDT, planning des responsabilités, messagerie, menu du restaurant scolaire, etc.

Création possible d'espaces pour les services périscolaires.

• dispositif ULIS

- Remerciements auprès de la CCPNL pour la dotation élève accordée au dispositif ULIS.
- Arrivée d'un nouvel élève le 03/01/2022 en CM2.
- Mme DENORMANDIE, enseignante titulaire, a demandé un congé parental jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- 2 ULIS CM2 + 5 ULIS CM1 participeront à la classe de découverte avec leur classe.

Rappel du bénéfice de l'accueil d'un dispositif ULIS au sein de l'école : répondre aux besoins dans notre secteur géographique.

Classes de découverte et sorties scolaires

Une semaine de classe de découverte sur le thème des volcans à Crocq est proposée aux élèves des classes de Mmes Belletoise et Gomez du 02 au 07/2022. Je les remercie pour leur implication ainsi que la CCPNL pour l'aide financière apportée. Nous sommes en attente de la validation par notre hiérarchie.

Concernant les sorties scolaires, il était difficile de se projeter au vu du contexte sanitaire et des restrictions jusqu'à présent.

Projets envisagés sous réserve de l'accord de l'inspection de circonscription (rencontres chantantes, rencontres des correspondants, sorties sportives).

• Fête de l'école

La date retenue est le samedi 11 juin. L'école n'a, à ce jour, effectué aucune démarche (réservation de matériel, recherche de lots,...)

Quelles décisions pouvons-nous prendre pour l'organisation de cette journée, en fonction des conditions sanitaires?

> Prestation des élèves, stands, loterie : version a minima, ou plus ?

Une réunion d'organisation ouverte à tous sera organisée, pour informer, échanger et répertorier les activités, les besoins.

Date retenue : vendredi 25/03/2022 à 19h à la salle des fêtes de Guignonville.

Informations diverses

Quelques dates:

- * Le forum du livre a été annulé et ne sera pas reporté (indisponibilité de l'association)
- * Le carnaval se fera le vendredi 18 mars après-midi uniquement avec les enfants dans la cour de l'école. Prévoir un déguisement, les accessoires tenus à la main ne seront acceptés que pour les photos, mais interdits dans la cour.
- * Le photographe viendra le jeudi 28 avril au matin. Probables modalités de commande via internet
- * Les rencontres sportives et artistiques devraient être confirmées prochainement.

<u>Question d'une maman d'élève</u>: Pourquoi les enfants du dispositif ULIS ont été en inclusion totale plutôt que de tous les laisser dans le dispositif ULIS (les semaines avant les vacances) au risque de "perturber" les habitudes des enfants ULIS ?

Réponse de Mme PLANCHAT : **Organisation retenue en date du 24/01/2022** : **organisation à la semaine** selon le protocole sanitaire niveau 3 (orange). Cette organisation n'a duré que 2 semaines.

L'équipe enseignante, après discussion pour chaque élève, a délibéré sur la scolarisation en temps plein (pour respecter le protocole) soit en classe d'inclusion soit en ULIS selon les besoins spécifiques de chacun.

Questions supplémentaires:

L'Education Nationale a-t-elle donné des consignes particulières quant à l'actualité de la Guerre en Ukraine ?

Pas de consignes officielles reçues par le Ministère.
Peu d'élèves en parlent en classe à ce jour.

Quelles sont les modalités d'intégration pour les futurs PS ?

> La scolarité à 3 ans est maintenant obligatoire, cependant une présence progressive de septembre à octobre peut être proposée à la famille en vue d'une scolarisation à temps plein dès novembre.

M BOURGEOIS donne quelques explications sur l'harmonisation des subventions, du financement de 2 trimestres « intervenant en musique » et des séances d'initiation au handball, pour les écoles de la CCPNL.

Le 03/03/2022 à Greneville

La directrice de l'école, présidente de séance

Le secrétaire de séance,

Nom, prénom, signature PATINOTE Murielle

Nom, prénom, signature PLANCHAT Sabrina

PLAN EHA)